



BULLETIN MUNICIPAL PERCHE-EN-NOCÉ

N°2



JOYEUSES FÊTES



DPM



CAP DJEUN'S



LE COMICE AGRICOLE



p3

Vie municipale

p4-5

**Vie économique
Le Val Primbert, DPM**

p6-7

**Vie locale
Retour sur les évènements de la saison**

p8

**Coeur du Perche,
la nouvelle Communauté
de communes**

p9

**Vie associative
Cap Djeun's,
répertoire des associations**

p10-11

L'agenda

p12

Vie pratique

Directeur de la publication
Pascal Pecchioli

Impression
Imprimerie Peau - Berd'huis

Crédits photo
Catherine Boucault,
Patrick Bard, AleX Céalis
Marie-Berthe Ferrer, Lisou Hyafil,
Olivier Steigel.

Conc. graphique
AleX Céalis

Tiré à 1 500 ex.

EDITO

La fin de l'année approche. Nous allons pouvoir faire le bilan de ce premier exercice.

Dans l'ensemble, les projets ont été en grande partie réalisés. Le détail vous sera proposé dans les pages suivantes.

Nous avons trouvé un réel dynamisme au regroupement de nos six communes, même si la mise en place nous a pris beaucoup de temps : informatisation rassemblée, temps de travail du personnel...

Nos préoccupations permanentes sont le maintien et le développement des services à la population et le dynamisme de nos commerces. Les moyens d'entraide de nos collectivités dans ce monde rural sont limités et nécessitent, de notre part, de nombreuses forces pour les mobiliser. C'est un souci continu. Sachez que nous sommes sur le qui-vive en permanence.

Tous les élus, le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Les voeux du maire se dérouleront le 6 janvier à 18h30 à Dancé, le 7 janvier à 16h30 à Nocé et à 20h30 à Préaux.

Pascal Pecchioli - Maire de Perche-en-Nocé

La mairie de Perche-en-Nocé



VIE MUNICIPALE

Assainissement

Deux études pour l'assainissement collectif sont en cours, l'une à Saint-Jean-de-la-Forêt concerne 28 habitations, l'autre à Dancé, en prolongement de l'assainissement existant, concerne 20 habitations

La gestion du service de distribution d'eau potable et d'assainissement de Colonard-Corubert, sera externalisée auprès de la SAUR à compter du 1^{er} janvier 2017.

Mairie de Préaux

Lors du Conseil municipal du 5 octobre, le maire M. Pecchioli, informe le conseil de sa démission en qualité de maire délégué de Préaux-du-Perche. À la suite M. Lenearts est élu maire délégué de Préaux et M. Pecchioli devient premier adjoint de Préaux.

Scolaire

Le tarif des repas de restauration scolaire pour l'année 2016/2017 est fixé comme suit : enfant 3,25 € ; cantinières, stagiaires, personnel communal et communautaire : 3,25 € ; enseignants et intervenants extérieurs : 6 €. Suite au départ en retraite d'un agent de restauration, un autre agent a déposé sa candidature à ce poste afin de compléter son temps partiel actuel. Il reste néanmoins quelques heures à compléter. Un agent de restauration doit donc être recruté.

Médecins et pharmacien

Au cours d'une réunion de travail avec le sous-préfet et le président de l'Ordre des médecins de l'Orne, le Dr Hoppenot ne serait pas défavorable à la participation à un pôle de santé. Plusieurs rencontres de personnes intéressées par la reprise de la pharmacie ont eu lieu, sans suite à ce jour. Un petit groupe de travail continue à travailler sur ce dossier.

Aménagement du bourg de Nocé

Le service des Domaines a procédé à l'estimation de la maison Gorel place du Dr Gireaux, qui est en vente. Le Conseil fixe le prix de vente du bâtiment du 2 rue du Général Jouvin (face à la boulangerie) à 17 000 €, un riverain ayant fait part de son intention de l'acquérir. Une réflexion est engagée sur un projet d'aménagement du centre bourg de Nocé.

Emplois communaux

Un point sur les emplois communaux est régulièrement effectué en Conseil Municipal.

Suite au départ en retraite de Jean-Pierre Heuvin à Nocé, l'embauche d'un agent « Emploi d'Avenir » pour 28 heures hebdomadaires a été effectuée.

Jeunes

Un Conseil municipal des Jeunes doit être mis en place prochainement, comme s'y était engagé M. le maire. Mme Peuvret et M. Lenaerts, conseillers municipaux, sont volontaires pour être les référents élus de ce conseil. Une convention a été signée avec l'association Cap Djeun's pour l'entretien du terrain situé derrière l'ancienne école primaire de Nocé.

Réglementaire

Le projet territorial départemental maintient les deux sous-préfectures de l'Orne.

Une taxe d'aménagement est instaurée, applicable sur toutes les constructions et aménagements nécessitant une autorisation d'urbanisme. Le Conseil émet un avis favorable à l'enregistrement d'un élevage laitier à Préaux, ainsi qu'à l'extension d'un élevage avicole à Dancé.

Les travaux des commissions et les délibérations du conseil municipal de la commune sont résumés sur cette page par thématique.

Finances

Suite à la réunion de la Commission Finances le 12 octobre, un bilan positif de la situation financière de la commune a été présenté au Conseil. Les travaux prévus pour l'année 2016 sont en partie réalisés.

INTERNET HAUT DEBIT

Après le sous-répartiteur de Dancé, celui de Préaux a été mis en service le 15 novembre 2016 et celui de Colonard-Corubert le sera début 2017. Pour vérifier si votre ligne est compatible, deux sites internet : www.degrouptest.com, et www.ariase.com.

Dans le cas de ces trois communes, vous pouvez contacter Orange pour le changement de votre Box et si vous avez un autre opérateur celui-ci doit demander à Orange d'intervenir pour profiter du haut débit.

VIE ÉCONOMIQUE

À Val-Primberty, on en fait un fromage !



Sylvain Durey, agriculteur à St-Jean

Après des études agricoles, il obtient une licence pro « consultant rural ». Il s'installe en 2007 à St-Jean et choisit l'agriculture biologique dont « le label est un gage de qualité qui garantit l'absence de pesticide et un mode de production qui respecte la planète et le bien-être animal ».

Sylvain est président du Collectif Percheron qui regroupe 25 producteurs AB. Celui-ci livre en région parisienne, des AMAP, comités d'entreprises et particuliers réunis autour d'un lieu de livraison.

La ferme est située au Bas-Primberty à Saint-Jean-de-la-Forêt.

Elle couvre 100 ha dont 30 ha de céréales et 70 ha de pâtures. Le cheptel est composé de 90 bovins (30 normandes, 2 taureaux de race Angus, veaux, boeufs, génisses) et 200 brebis de race Lacaune. La production laitière est transformée en fromage BIO. La ferme produit également de la viande de bœuf, d'agneau et de brebis.



La traite des brebis

Deux mois après l'agnelage Sylvain récupère le lait à partir du 15 février, jusqu'au 15 octobre. D'avril à août, deux traites par jour donnent 120 à 150 litres de lait.



La fromagerie

La tome de brebis est faite de lait entier, chauffé à 32° avant d'être emprésuré. Le caillé est réchauffé à 37° puis moulé. Il faut 4 heures pour faire de la tome.

Les produits laitiers

Tome, tomette, Pérail (crèmeux de brebis), Petit-Primberty (petit fromage frais) nature ou aux herbes, yaourt, faisselle, fromage blanc, crème dessert.



Où trouver ces produits ?

À la ferme

Ven - Sam : 15h30 - 19h

Marché de Bellême

Jeudi matin

Marché de Nogent

Samedi matin

AMAP

Bellême, Rémalard, Le Mêle-sur-S, Alençon, Nogent-le-R, Chartres, Lèves, Lucé, Champrond-en Gâtine.

Ferme du Val-Primberty

St-Jean-de-la-forêt
61340 Perche-en-Nocé
06.88.36.73.21
basprimbert@hotmail.fr

Collectif Percheron

La Cour Croissant Préaux-du-perche
61340 Perche-en-Nocé
06.84.51.92.01
collectifpercheron@gmail.com

VIE ÉCONOMIQUE

DPM : fabricant de « savoir-fer ! »

DPM, située à la sortie de Nocé, vers St-Jean, est le premier employeur de la commune. Entretien avec Michel Chappat, dirigeant de cette entreprise atypique dans un environnement essentiellement agricole.

Pouvez-vous nous retracer l'histoire de DPM ?

En 1980, Valeo externalise son atelier de traitement de surface à Nocé. La S.A. DPM (Décoration, Protection, Métaux) naît en 1985. Rachetée par le groupe FAM en 1990, elle connaît de fortes turbulences avec plusieurs rachats successifs et un dépôt de bilan (1996). Un plan de continuation est mis en place jusqu'en mai 2008.

Le site de Fresnay-sur-Sarthe ferme en 2003 à la suite du dépôt de bilan de son client Moulinex. Le matériel est déménagé à Nocé. En 2006, une nouvelle ligne de zingage est inaugurée. Depuis 2013, un plan d'investissements important est mis en place chaque année (350 000 € par an) afin de rendre l'outil plus performant (automatisation des lignes) et d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Pourquoi avoir repris cette entreprise ?

Je venais d'un grand groupe et je souhaitais reprendre un outil industriel. Il y avait chez DPM une organisation en place, et ma connaissance des établissements « classés » était un atout pour cette activité délicate.

Qui sont vos clients, et où se trouvent-ils ?

L'automobile (39%), la connectique, l'habitat et le matériel agricole (36%), la mécanique, la quincaillerie et l'électroménager (25%). Ils sont dans le Grand Ouest, en région parisienne, et dans l'Est.

Quel est le portrait type de votre personnel ?

Nos salariés viennent de Nocé et des alentours. Ils n'ont pas besoin de formation spécifique à leur embauche, bien que nous préférions les personnes d'expérience (mécanique par ex). Ils sont fidèles à l'entreprise, toutes les tranches d'âge sont représentées.

C'est quoi DPM ?

C'est une entreprise de galvanoplastie spécialisée dans le traitement électrolytique et chimique des métaux. Nous pouvons effectuer 13 traitements complémentaires sur 9 lignes, 4 automatiques et 5 manuelles.

Quelles sont les conséquences pour l'environnement ?

Effectivement nous avons une activité dangereuse, notre établissement est classé SEVESO. C'est pourquoi nous sommes extrêmement surveillés par les services de l'État. Toutes les mesures sont prises pour ne pas polluer : les eaux rejetées sont contrôlées de façon très poussée, ainsi que les rejets atmosphériques et nous avons diminué le bruit pour le voisinage.

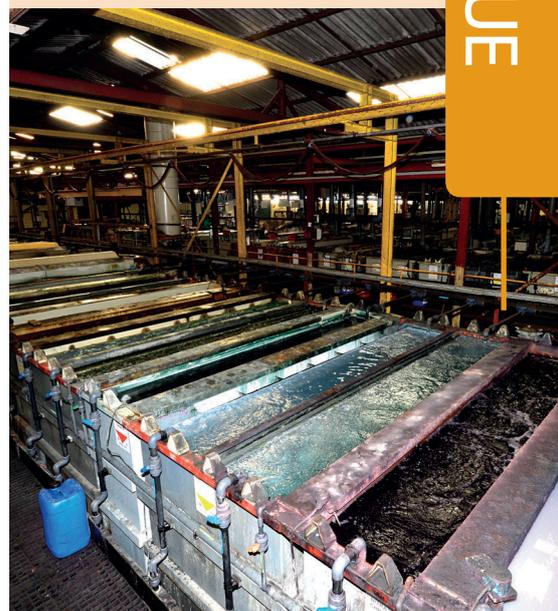
Et l'avenir ?

Continuer nos investissements de rénovation de l'outil, notamment la charpente métallique de l'usine, et pourquoi pas de la croissance externe ...



Michel Chappat, dirigeant de DPM

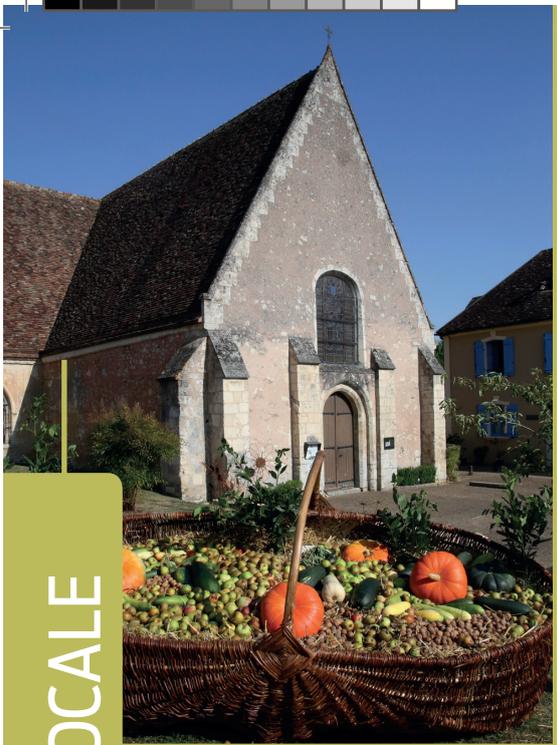
Ingénieur « X/Ponts » originaire de la Marne âgé de 63 ans, il a repris l'entreprise en 2012, après une carrière dans le Groupe Colas (BTP). Il y travaille à mi-temps, exerçant par ailleurs des fonctions d'expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Versailles.



DPM en quelques chiffres

- 3 M€ de chiffre d'affaires
- 29 salariés
- 13 652 m² dont 5 120 couverts
- Métaux traités annuellement : 3 500 à 5 000 tonnes, pour 300 000 à 500 000 m².
- Consommations annuelles : eau 20 000 m³, électricité 2 700 MWh

VIE ÉCONOMIQUE



LE COMICE

*Comice d'arrondissement
à Préaux le 28 août 2016*

VIE LOCALE

Plus de 200 bovins et 40 chevaux étaient présentés par des éleveurs fiers de montrer leurs plus beaux animaux.

Toute la journée, des animations ont permis à chacun de participer : jeux en bois pour les enfants, ateliers paniers, structure gonflable...



De grands personnages en osier et un panier géant, réalisés par les bénévoles des ateliers de Mâle et Préaux ont décoré la commune et plus de 80 épouvantails confectionnés par les habitants des communes historiques de Perche-en-Nocé animaient également Préaux.

Les organisateurs et le comité des fêtes de Préaux remercient sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette mémorable journée.





Le 4 septembre, 35 marcheurs se sont retrouvés pour ouvrir la « Grande Traversée » de la CDC de Perche Sud, de Boissy-Maugis à Ste-Gauburge via Courboyer.



VIE LOCALE

31 octobre 2016, Halloween. Les petits monstres sont de sortie à Nocé, les bonbons plein les poches.

Ambiance assurée au dîner organisé par « Vivre à St-Aubin » le 10 septembre au profit de l'association.

LA VIE LOCALE EN PHOTOS

Photos souvenirs de quelques manifestations récentes sur le territoire de la commune

Premier vide-dressing de Nocé le 6 novembre organisé par Cap Djeun's.



18 novembre 2016, soirée Beaujol'Jazz, organisée par Nocé Patrimoine avec l'atelier jazz de l'EMM de Nogent. Beaujolais et musique ont mis la bonne humeur.



« CŒUR DU PERCHE »

Notre nouvelle Communauté de Communes

Les lois de réformes territoriales de 2014 et 2015 ont contraint les communautés de communes de moins de 7 500 habitants à fusionner entre elles.

Dès 2014, la CDC Perche Sud a engagé une réflexion avec sa voisine la CDC du Perche Rémalardais afin de réunir ces deux entités. La préfecture de l'Orne a validé ce choix par arrêté préfectoral du 6 octobre 2016.

Depuis lors, les rencontres entre élus communautaires se sont succédées afin de réaliser au mieux cette fusion.

Un nouveau nom : « Cœur du Perche »

En juillet dernier une boîte à idées a été proposée aux conseillers afin de choisir le nom de la nouvelle entité. Elle s'appellera « Cœur du Perche », avec une population de 11 722 habitants. Le siège de cette nouvelle CDC se tiendra à Rémalard-en-Perche.

Tous les élus communautaires ont souhaité que cette fusion n'engendre pas de dépenses supplémentaires, le choix du siège à Rémalard-en-Perche permettant de respecter cet objectif, des locaux y étant disponibles.

CŒUR DU PERCHE

11 722 habitants

Siège : Rémalard-en-Perche

Nombre d'élus par commune



34 élus

Dans le cadre de cette fusion, le nombre d'élus qui composent ce futur Conseil Communautaire sera de 34. Chaque commune aura au moins un représentant (voir carte ci-contre).

Le 1^{er} janvier 2017, la naissance de la nouvelle Communauté de Commune sera effective.

Les élus communautaires devront élire en leur sein un nouveau président. Les deux budgets de Perche Sud et Perche Rémalardais seront fusionnés soit un budget d'environ 6 millions d'euros.

Des projets sont en préparation

Le développement économique, le tourisme, la création d'une crèche à Sablons sur Huisne...

Au cours de cette année, les membres des commissions du Perche Rémalardais et Perche Sud ont établi ensemble un état des lieux du fonctionnement de chaque commission et travaillent sur des propositions d'objectifs pour l'année 2017.

VIE ASSO

Cap Djeun's est une association de jeunes (11-20 ans) habilitée par le Réseau National Juniors Association, reconnue par le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Sur une idée de Maxence, 16 ans, et Gérard, adulte accompagnateur, le projet Cap Djeun's est proposé en 2015 lors d'une réunion publique, suivie d'un exposé au Conseil municipal.



Le principe est de permettre aux jeunes de s'autonomiser. « Créer notre avenir » est leur slogan : s'assumer, avancer, prendre son avenir en main, compter d'abord sur soi en sachant écouter les autres.

L'accompagnateur permet cette écoute. Celui-ci les conseille sur la mise en place d'un projet, propose des solutions, mais les décisions sont prises par les jeunes. De la même manière, le bureau, composé de 6 jeunes, prend les décisions sur le fonctionnement administratif et financier. À ce jour, 21 jeunes sont inscrits.



Sur la période 2015/2016, de très nombreuses sorties ont été organisées à Nogent, Le Mans ou Paris, un camp de 4 jours à Sillé-le-Guillaume. Cap Djeun's participe également à la vie communale en apportant son aide à d'autres associations (fête de la commune, carnaval, muguet, Halloween, journées du patrimoine, loto, etc...). Un local derrière la mairie leur a été mis à disposition. Ils s'y retrouvent autour de jeux d'intérieur, échangent sur tous les sujets en respectant les idées des autres, partagent des effets personnels (hover-board, fil funambule, etc...), organisent des soirées à thèmes ou font leurs devoirs.

Pratique :

Ouvert à tous les jeunes de Perche-en-Nocé. Adhésion 10 €/an
mer, sam : 14-18h30 (scolaire) ; tous les après-midi (vacances)

Contact :

Gérard Levasseur - 06.62.64.5836

Les associations de Perche-en-Nocé

(A) St-Aubin (C) Colonard (D) Dancé (N) Nocé (P) Préaux

Patrimoine

- (N) **Nocé Patrimoine**
Olivier Potts - 02.33.83.76.03
- (C) **Les 3 clochers**
ghyslaine.guillin@nordnet.fr
- (P) **Sauvegarde de l'église**
Thérèse Boulay
- (P) **Préaux patrimoine**
Patrick Bard - 02.33.25.72.84
- (C) **Association Art et Musique**
Catherine Clarenc - 02.33.85.42.11
corubert.artmusique@hotmail.fr
- (A) **Vivre à Saint-Aubin-des-Grois**
vivreasaintaubindesgrois@gmail.com

Sport et loisirs

- (N) **Football Club Percheron Nocéen**
Angélique Alloteau - 07.86.26.96.26
- (N) **Gym volontaire nocéenne**
Sylvia Dieu - 02.33.73.50.54
gymvolontaire-061014@epgv.fr
- (N) **Batterie Fanfare nocéenne**
02.33.73.04.19
- (P) **Perche Basket**
Clément Rigal - perchebasket@live.fr
- (P) **Gym et loisirs**
Delphine Doyen - 06.24.75.85.66
gymloisirs@laposte.net
- (P) **Théâtre Bascule**
Yannick Deschamps - 06.81.84.89.50
yannphil61@gmail.com
- (N) **Truite Préalienne**
Patrick Leduc - 06.11.58.12.02
patrick.leduc14@wanadoo.fr

Nos Aînés

- (P) **Les aînés ruraux**
Odile Dusser - 02.33.73.10.26
odile.dusser@yahoo.fr
- (P) **Club de la joie de vivre**
Gérard Fournier - 02.33.73.44.64
- (P) **Club des Préaliens**
Mireille May - 02.33.83.00.12
- (D) **Club de l'amitié Dancé/St-Pierre**
Colette Chartier - 02.33.83.01.82

Les Jeunes

- (N) **Cap Djeun's**
Gérard Levasseur - 06.62.64.58.36
cap.djeun.s@orange.fr

Comités des Fêtes

- (N) Gérard Chalembert - 02.33.73.45.80
- (P) Yannick Deschamps - 06.81.84.89.50
yannphil61@gmail.com
- (A) Eric Janssen - fe.janssen@gmail.com
- (D) Jean Chauvin - 02.33.83.51.83

Associations de parents d'élèves

- (P) Aurore Chevalier - aurore-chevalier@orange.fr
- (N) Anthony Bouland - ape.noce@orange.fr

Janvier

mer 4 - 14h

AG du Club Préalien
Préaux - Salle des fêtes

ven 6 - 18h30

VOEUX DU MAIRE
Dancé - Salle des fêtes

sam 7 - 16h30

VOEUX DU MAIRE
Nocé - Salle des fêtes

sam 7 - 20h30

VOEUX DU MAIRE
Préaux - Salle des fêtes

ven 13 - 20h30

AG DU COMITÉ DES FÊTES
Préaux - Salle des fêtes

sam 14 - 20h

CHANSON FRANCAISE
Repas-concert
Relais Saint-Germain
Préaux

sam 21 - 20h

REPAS DU COMITÉ DES FÊTES
Comité des fêtes Nocé
Nocé - Salle des fêtes

sam 25 - 20h

AMBIANCE BRÉSILIENNE
Repas-concert
Relais Saint-Germain
Préaux

Février

sam 4 - 20h

REPAS APE
APE de Nocé
Nocé - Salle des fêtes

dim 12 - 13h

LOTO
Comité des fêtes de Nocé
Préaux

ATELIERS PANIERS

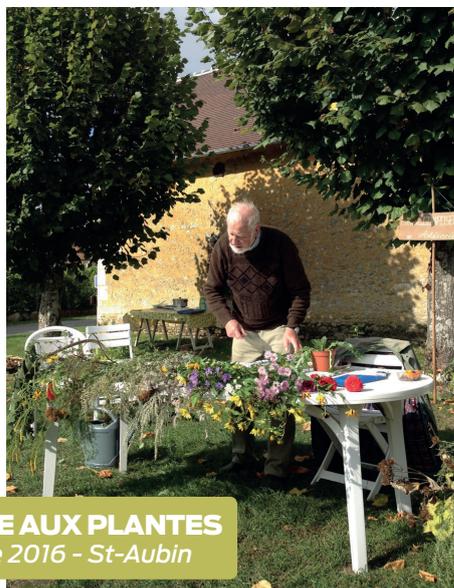
Tous les samedis (14h-17h)
de janvier à début mars
Salle des fêtes de Préaux

L'AGENDA COMPLET DU
PARC SUR :
www.parc-naturel-perche.fr

L'AGENDA COMPLET DE
L'ÉCOMUSÉE SUR :
<http://ecomuseeduperche.com>

L'AGENDA COMPLET
D'ECO-PERTICA
www.ecopertica.com/agenda

Tout au long de l'année, eco-pertica propose des animations sur l'éco-vivre (soirée d'information gratuite, ateliers d'initiation, visites).



BOURSE AUX PLANTES
2 octobre 2016 - St-Aubin

Mars

sam 11 - 20h

REPAS DU CLUB
Football Club Nocéen
Nocé - Salle des fêtes

sam 18 - 14h30

CARNAVAL
APE Nocé
Nocé - Départ de l'école

sam 18 - 20h

BIG BRAZOS - Repas-Concert
blues irlandais, cajun, folk
Comité des fêtes Préaux
Préaux - Salle des fêtes

dim 19 - 15h

CONFÉRENCE-DÉBAT
Nocé Patrimoine
Nocé - Salle des fêtes

mer 22 - matin

CARNAVAL
Écoles de Préaux
Préaux

dim 26 - 12h

REPAS FNACA
Association FNACA
Nocé - Salle des fêtes

ven 31 - 18h

SOIRÉE MÉMOIRE
Nocé Patrimoine
Nocé - Salle de la bibliothèque

2017

Avril

dim 2 - 6h

VIDE GRENIER

Comité des fêtes Nocé
Nocé - Salle des fêtes

dim 2 - 6h

RANDONNÉE PÉDESTRE

Comité des fêtes Préaux
Préaux

dim 9 - journ.

PÊCHE À L'ÉTANG

Comité des fêtes Préaux
Préaux - Étang

dim 23 - 10h

RALLYE AUTOMOBILE

Comité des fêtes Nocé
Nocé

sam 29 - 20h

TANAGILA - Repas-concert Pop Rock

Relais Saint-Germain
Préaux



REPAS ANNUEL
10 sep 2016 - St-Aubin

Mai

lun 8

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 8 MAI Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur

Secteur Nocé-Berd'huis
des anciens combattants
Dancé

dim 14 - 6h-18h

VIDE-GRENIER

Fête communale
Colonard

sam 27 - 20h

AMBIANCE THAÏLANDAISE - Repas-concert

Relais Saint-Germain
Préaux

Juin

sam 10 - après-midi

PÊCHE À L'ÉTANG spécial enfant

La Truite préaliennne
Préaux - Étang

sam 10 - 19h

FÊTE DES VOISINS - Diner St Aubin

sam 17 - 14h

CIRQUE ET THÉÂTRE

Comité des fêtes Préaux
Préaux - Salle des fêtes

sam 24 - journ.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Préaux



COMICE
28 août 2016 - Préaux





Déchèteries

Colonard-Corubert

Lun - Sam : 9h - 12h et 14h - 18h
Compost mis à disposition gratuitement

Berd'huis

Lun - Ven : 14h - 18h
Sam : 10 - 12h et 14h - 18h

Gendarmerie

La gendarmerie de Nocé est ouverte uniquement sur RV. Au cas où vous ne pouvez pas vous déplacer pour le dépôt d'une plainte, celle-ci peut se déplacer à votre domicile pour la recueillir.

Si un agent se présente à votre domicile, il doit présenter sa carte professionnelle.

En cas de nécessité composer le 17.

Recensement Jeunes

Le recensement doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Il faut se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Semaine fédérale internationale de cyclotourisme

30 juillet - 6 août 2017
Partagez cette grande aventure humaine unique en hébergeant des cyclotouristes
Mme Naslin 02.33.25.26.07 ou 06.89.69.20.88
<http://sf2017.ffct.org/fr/>

VIE PRATIQUE

Coordonnées des mairies

Perche-en-Nocé

02.33.73.41.18
mairie.noce@wanadoo.fr
mairie@percheennoce.fr

Lun : 8h30 - 12h30
Mar : 8h30 - 12h30
Mer : 10h - 12h30 et 14h - 16h
Jeu : 8h30 - 12h30
Ven : 8h30 - 12h30 et 16h - 18h
1^{er} sam : 10h - 12h

Colonard-Corubert

02.33.73.44.55
mairie.colonard-corubert@laposte.net
Mar et ven : 14h - 18h

Préaux-du-Perche

02.33.83.04.13
mairie-preauxduperche@wanadoo.fr
Mar : 16h - 19h
Ven : 14h - 16h

St-Jean-de-la-Forêt

02.33.73.43.88
mairie.de.saintjeandelaforet@wanadoo.fr
Jeu : 9h30 - 12h15

Saint-Aubin-des-Grois

02.33.73.41.42
mairie.de.st-aubin-des-grois@wanadoo.fr
Mer : 9h - 12h30

Dancé

02.33.83.03.25
mairie.dance61@wanadoo.fr
Lun : 10h30 - 12h30
Ven : 13h30 - 17h30

Bibliothèque de Nocé

02.33.83.27.60
Mar, Mer, Jeu : 16h - 18h
Sam : 10h - 12h

Bibliothèque de Préaux

02.33.83.56.35
Mar : 17h - 19h
Mer : 14h30 - 18h30
Ven : 16h - 18h

Assistantes maternelles

Colonard-Corubert

Prevost Elodie - 02.33.73.33.28

Dancé

Dammerey Martine - 02.33.83.02.06

Nocé

Le Gall Aurélie - 02.33.25.32.93
Denis Josiane - 02.33.73.51.59
Margris Céline - 02.33.25.21.50
Renard Bernadette - 02.33.73.43.07

Préaux-du-Perche

May Pascale - 02.33.83.00.25
Pluquet Patricia - 02.33.83.06.02
Verrier Valérie - 02.33.83.72.19

Infirmières

Delebarre Sophie, Dutertre Jocelyne,
Paris Christelle
9 rue Courboyer - Nocé
06.33.50.24.83

Marché Ambulant du Perche

Semaines impaires

Mardi matin : Colonard-Corubert
Vendredi après-midi : Préaux

Semaines paires

Vendredi matin : Dancé et Nocé

Manoir de la Ribauderie

